



Maladie et precaution a prendre Hepatite B

Par **doudou1962**, le **14/11/2012** à **23:12**

j'étais jusqu'à ce jour en collaboration avec mon amie famille d'accueil agréé par le conseil général ,nous avons accueilli il y a 3 mois une personne saine d'esprit mais dialysé 4 fois par semaine et diabétique que nous avons toujours a ce jour, tout ce passe bien mais nous apprenons que cette personne est porteuse du virus de l'hépatite B personne ne nous a mis au courant de la gravité de cette infection ni le docteur du centre d'hémodialyse ni le conseil général qui nous a placé la personne,c'est la maman de l'accueillant qui nous l'a appris en discutant,j'ai été en contact avec son sang avec ou sans gants car cette personne saigne très souvent du nez et a toujours plus ou moins de sang sur les mains car il se mange les peaux,quel recours puis avoir pour non information de précaution particulière est ce qu'il y a une faute du professionnel de santé et du conseil général pour cette affaire,cordialement.